



# VACANCES ETE 2010

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs – Grandes vacances - CNRS  
**DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 11 Juin 2010**

Nom du responsable légal : .....

1<sup>er</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Age : .....

2<sup>ème</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Age : .....

3<sup>ème</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Age : .....

Adresse complète: .....

N° allocataire CAF :          
 (À renseigner OBLIGATOIREMENT)

(7 chiffres + 1 lettre)  
 (notification QF 2010 ou attestation QF d'octobre 2009)

**QF caf** : .....

Merci de remplir une nouvelle fiche sanitaire si cela n'a pas été fait au cours de l'année 2009-2010. Imprimé disponible au CAES, à l'Accueil de Loisirs et aux bureaux de Cigales et Grillons.

Merci de cocher la case correspondant aux jours souhaités et d'indiquer les horaires.  
Les inscriptions se font en journée entière.

1 <sup>ère</sup> Semaine du 5 au 9 juillet 2010					
	<input type="checkbox"/> Lundi 5	<input type="checkbox"/> Mardi 6	<input type="checkbox"/> Mercredi 7	<input type="checkbox"/> Jeudi 8	<input type="checkbox"/> Vendredi 9
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....

2 <sup>ème</sup> Semaine du 12 au 16 juillet 2010					
	<input type="checkbox"/> Lundi 12	<input type="checkbox"/> Mardi 13	<input type="checkbox"/> Mercredi 14	<input type="checkbox"/> Jeudi 15	<input type="checkbox"/> Vendredi 16
Heure d'arrivée	...h....	...h....	FERIE	...h....	...h....
Heure de départ	...h....	...h....	FERIE	...h....	...h....

3 <sup>ème</sup> Semaine du 19 au 23 juillet 2010					
	<input type="checkbox"/> Lundi 19	<input type="checkbox"/> Mardi 20	<input type="checkbox"/> Mercredi 21	<input type="checkbox"/> Jeudi 22	<input type="checkbox"/> Vendredi 23
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....

4 <sup>ème</sup> Semaine du 26 au 30 juillet 2010					
	<input type="checkbox"/> Lundi 26	<input type="checkbox"/> Mardi 27	<input type="checkbox"/> Mercredi 28	<input type="checkbox"/> Jeudi 29	<input type="checkbox"/> Vendredi 30
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h....	...h....

Effectif minimum de 16 enfants pour l'ouverture du centre.

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre

A.....  
 Le .....

Signature



# VACANCES ETE 2010

Fonctionnement de ALSH des grandes vacances

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans du personnel de l'entreprise CNRS.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité (année 2009-2010)

Lieux :

**Accueil de Loisirs**

Rue de la Ferollerie  
45100 ORLEANS

Tél : 02.38.25.54.30

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert les semaines de vacances scolaires (sauf jours fériés).

De 09h00 à 16h30 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de **08h15 à 09h00 et de 16h30 à 18h00.**

Restauration :

Déjeuner + un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalité de règlement :

\* Les inscriptions peuvent se faire au secrétariat du CLAS ou aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier). Les dossiers sont également téléchargeables sur notre site [www.cigalesetgrillons.com](http://www.cigalesetgrillons.com)

\* La **date limite d'inscription est fixée au 11 juin 2010.** Toute inscription arrivant après cette date sera sous réserve de la capacité d'accueil (49 places) et d'encadrement.

\* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année.

\* Les inscriptions peuvent se faire à la semaine, ou à la journée.

Annulation :

\* Pour raisons médicales : une journée d'absence sera remboursée selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours).

\* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.